

DISCOURS DU MINISTRE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA DELEGATION GENERALE AUX  
GRANDS TRAVAUX A L'OCCASION DU LANCEMENT OFFICIEL DE LA  
MUNICIPALISATION ACCELEREE DANS LE DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU

Sibiti, le 05 mai 2014  
-----

Dans notre pays, chez nous, au Congo, le mois de mai s'est désormais cristallisé dans la mémoire de tous, comme le mois du lancement des municipalisations accélérées.

Le 6 mai 2011 à Ewo, le 3 mai 2012 à Kinkala, le 5 mai 2013 à Djambala et aujourd'hui le 5 mai 2014 à Sibiti, voici un ensemble des repères qui prouvent, pour ne pas le rappeler, la constance d'un programme de développement, les raisons évidentes d'un aménagement harmonieux du territoire et finalement, l'obstination d'un Chef, à donner matière aux préoccupations de son peuple. Ce n'est donc pas pour la simple narration ou par volonté de dire, qu'à Djambala, lors du lancement officiel de la municipalisation du département des Plateaux, nous référant aux expériences antérieures réussies, nous mettons en exergue, non-sans insistance, l'analyste des phénomènes de développement, Edgard Pisani.

Lui qui assimila l'aménagement du territoire à un instrument d'une démocratie moderne, virile par son action et pratique par son essence.

Aujourd'hui, par la mise en œuvre des chantiers de la municipalisation accélérée de la Lékoumou, leur suivi, leur emboitement et leur achèvement, escorté par l'élite locale de plus en plus organisée, l'allant déclenché par cette politique volontariste et avangardiste, nous conforte dans notre appréciation de ce concept.

La municipalisation accélérée couplée à la célébration tournante de la fête nationale, à Sibiti, Chef-lieu du département de la Lékoumou, **n'est finalement pas un simple rituel.**

Elle devient un indicateur qui atteste de la maturité de nos peuples qui savent digérer méthodiquement et patiemment, l'égrènement du chapelet du développement qui enjambe, tour à tour, les douze départements de notre pays.

Elle devient surtout un indicateur de réussite de notre administration publique, à relever les défis de développement et défier l'adversité, dans un monde toujours imprévisible du fait des évolutions.

C'est pour cela que nous nous procurons ce plaisir de vous égrener en quelques cinq feuillets, les différents chantiers qui s'emparent allégrement, patiemment et à pas feutrés, **d'abord** de la ville de Sibiti, **puis**, du reste du département de la Lékoumou.

Au titre de cette vaste ambition de modernisation dynamique de la cité, Mesdames et messieurs, il a été convenu de **la construction des ouvrages du premier périmètre, directement liés à la célébration, à Sibiti, du 54<sup>ème</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance nationale.**

Ainsi, se justifie donc, la mise en œuvre des ouvrages ci-après :

- l'aménagement et le bitumage des voiries urbaines de Sibiti, sur **27, 7 km** y compris le boulevard du défilé ;
- l'aménagement et le bitumage des chaussées aéronautiques de l'aéroport de Sibiti, avec une longueur 2050m, des prolongements d'arrêt de 60m à chaque seuil et 7,5m de bande anti-souffle de part et d'autre. Son aire de stationnement est de 225m de long et 80m de large ;
- la construction du Palais Présidentiel à Sibiti et du pavillon présidentiel de l'aéroport de Sibiti ;
- la construction du stade omnisports de Sibiti d'une capacité de 7000 places assises;
- la construction des systèmes d'électrification basée sur une centrale thermique diesel à deux groupes de 1.350KVA chacun et d'une puissance totale de 2.700KVA, distribué par un réseau Moyenne Tension 20KV sur 25km.

Dans la ville, seront aussi construits, 14 postes de transformation électrique Moyenne et Basse Tension.

L'éclairage public lui, sera constitué de 400 luminaires sur poteau bois, 100 luminaires sur candélabres pour le boulevard et 200 autres luminaires solaires.

Un poste de 30/20KV sera aussi construit dans l'optique de recevoir le courant du barrage hydroélectrique de Moukoulou.

La ville de Sibiti sera aussi dotée d'un système d'adduction d'eau potable par la réhabilitation de l'existant, c'est-à-dire, la remise en fonctionnement de 7 forages dont la capacité de production oscille entre **60 et 70 mètres cubes/heure** et de l'ancien réservoir de **300 mètres cube**.

D'autres nouveaux équipements sont en préparation. Ils portent sur la construction de forages d'une capacité de 120 mètres cubes/h assorti d'un ouvrage de stockage de **500 mètre cube**.

La longueur du réseau d'adduction d'eau quant à elle, passe de **30 à 45km**, après extension pour la seule ville de Sibiti.

500 branchements sont prévus au terme du projet.

**Ce package gagnant qui conditionne les festivités commémoratives de l'indépendance nationale dans le chef-lieu du département sera livré, sans conteste, avant le 15 août prochain, la filière étant totalement sous maîtrise, au fil des éditions.**

**La municipalisation étant un processus, cela vaut-il encore la peine d'être rappelé, l'exécution des autres projets se fera graduellement.**

D'autres projets dont une portion est déjà été lancée, et une autre en cours d'adjudication, compléteront la liste des projets structurants.

Il s'agit des projets suivants :

- la construction des installations terminales de l'aéroport de Sibiti, équipé en matériels de traitement des bagages et des passagers susceptibles de traiter 300 mille passagers par année ;
- la construction et l'équipement de l'hôpital général ;
- la construction et l'équipement de l'hôtel de Préfecture, ainsi que des résidences du Préfet et du Secrétaire général ;
- la construction et l'équipement de l'hôtel du Conseil départemental et de résidence du Président ;
- la construction et l'équipement des hôtels de ville de Sibiti, Komono et Zanaga, ainsi que des résidences des Administrateurs maires et des Secrétaires généraux de ces localités;
- la construction d'un marché moderne à étage, à Sibiti ;
- la construction et l'équipement de l'hôtel du Plan et de l'aménagement du territoire à Sibiti ;
- la construction de la gare routière à Sibiti ;
- la construction et l'équipement du tribunal de grande instance ;
- la construction de la maison d'arrêt de Sibiti ainsi que le logement du régisseur ;
- la construction et l'équipement de l'hôtel de police ;
- la construction des logements sociaux, à Sibiti;
- la construction et l'équipement des hôtels de sous-préfecture, ainsi que des résidences des sous-préfets et des secrétaires généraux de Sibiti, Komono, Zanaga, Bambama et Mayéyé ;
- la construction des casernes militaires.
- La construction des systèmes d'électrification et d'adduction d'eau potable des chefs lieu de district : Komono, Zanaga, Babama et Mayéyé.

## Quant aux projets dits préfectoraux, ils portent sur :

- la construction, la réhabilitation ou l'extension et l'équipement des établissements d'enseignement primaire et secondaire, assortis des logements du personnel ;
- la construction, la réhabilitation ou l'extension et l'équipement des centres de santé intégrés dans les chefs-lieux de districts, avec des logements du personnel ;
- la construction et l'équipement des logements des magistrats ;
- la construction et l'équipement des commissariats de police et des postes de police ainsi que des logements de fonction ;
- la construction et l'équipement de la légion et des brigades de gendarmerie, avec des logements de fonction ;
- la réhabilitation des bureaux de la poste ;
- la réhabilitation des logements des directeurs départementaux de l'économie, du plan et de la statistique, de l'aménagement du territoire et du développement local ;
- la réhabilitation et l'équipement de l'ancienne préfecture.

Seront aussi intégrés dans le programme de municipalisation de la Lékoumou, certains projets déjà en cours d'exécution, initiés par le Conseil départemental.

La revitalisation du tissu villageois, autre projet de développement qui touche directement le souverain primaire, concerne pour sa première expérience, **le village Tongo**, dans le district de Zanaga.

Ce programme mené de concert avec le PNUD vise l'équipement d'un village en infrastructures essentielles à son épanouissement.

Il y est d'ailleurs programmé, la construction des établissements sanitaires et scolaires, d'un centre polyvalent ; l'implantation d'un établissement de microfinance ; la modernisation de l'habitat ; l'électrification et l'adduction d'eau potable.

**Distingués invités,  
Mesdames et messieurs,**

A ce jour, les pourcentages d'attribution des projets ci-après sont observés à l'échelle du département.

Pour les projets Grands travaux, sur un total de **31 projets grands travaux**, **29 ont reçu les adjudications requises.**

On pourrait dégager les tendances suivantes :

- **entreprises européennes : 42,2%**
- **entreprises asiatiques : 40%**
- **entreprises congolaises : 19,7%**

Ce ne sont que des tendances provisoires.

Pour les projets dits préfectoraux, toujours à l'échelle départementale, sur les **107 projets retenus**, **27 adjudications** ont été passées.

Les **80 autres projets** sont dans la pipe.

Une série de grands projets de développement et d'aménagement du territoire, notamment les routes interurbaines, non-inscrites au programme de municipalisation vont participer activement au désenclavement de cette partie du pays, par leur caractère supra-départemental.

Ici, nous citerons :

- la réhabilitation de la route Loudima-Sibiti : **56km sur 84km sont réalisés en grave bitume;**
- le bitumage de la route Sibiti-Mapati- Ibé-Kengué : **54 sur 100 km du tronçon sont bitumés;**
- l'étude de la route Zanaga- Lékana : **l'adjudication pour le choix du cabinet est en cours;**
- la construction de la ligne électrique 30KV sur 80km, Moukoulou-Mayéyé-Sibiti ; avec construction d'une sous station 30/20KVA à Mayéyé. **Le tracé est défini et 150 poteaux électriques déjà implantés.**

**Le coût prévisionnel de cette vaste ambition de développement destinée à transfigurer cette partie du pays est de 450 milliards de francs CFA, tous projets considérés.**

Distingués invités,  
Mesdames et messieurs,

Cette grappe de projets appelle de nombreuses études de faisabilité et mobilise les expertises de tous ordres. Des expertises multiples et variées qui s'engrangent et s'entremêlent dans une complémentarité pétillante à donner du bon grain. 7

C'est la preuve que le professionnalisme des équipes dans la réalisation des ouvrages **a vaincu** les incertitudes d'hier. Que la maîtrise des concepts, des outils et des solutions, elle, **a conquis** les procédés scientifiques. Et que, surtout, le transfert des technologies entre les équipes **hétérogènes d'hier** a fait place à celles **homogènes d'aujourd'hui**. Même si, en règle générale, nous sommes persuadés que le problème des infrastructures, quelle qu'en soit la typologie, réside dans leur pérennisation, dans notre capacité à entretenir... Parce que, depuis l'idée de projet, jusqu'à l'utilisation finale de l'ouvrage par les ultimes bénéficiaires, **-toutes les étapes techniques entendues-** il y a toujours, et de façon récurrente, **le problème de l'homme**.

Responsabilité des hommes chargés, chacun en son temps, d'un bout de tâche. Qu'importent sa teneur et sa contenance.

C'est l'occasion d'épingler l'engouement qui s'empare des cadres et ressortissants des départements déjà municipalisés ou en cours de l'être, depuis la délibération ou la sentence présidentielle, lors du discours sur l'état de la nation, jusqu'à l'exécution des projets.

Ici, nous apprécions particulièrement la méthode dépassionnée et apolitique des cadres de la Lékoumou qui ont plutôt privilégié l'intérêt collectif, au sein de la Commission technique départementale d'organisation de la fête nationale et du comité consultatif et d'appui, afin d'accompagner les structures administratives, de contrôle et de surveillance des travaux.

Le même sentiment, nous l'éprouvons pour la SNPC à travers sa dynamique Fondation qui prend une part active à ce processus en choisissant son créneau : **la réhabilitation et/ou la construction des complexes scolaires. Pour Sibiti, ce sera le complexe scolaire agricole.**

8

Pour notre part, tout au long des différents épisodes auxquels le Président de la République nous convie annuellement et au détour des éditions successives, l'obsession a toujours été de réaliser, un à un, des ouvrages aux normes internationalement prescrites.

Ceci, dans l'unique souci de faire que la symphonie de la municipalisation accélérée, tout en générant des sons variés et selon les éditions, garde toujours sa mélodie constante.

Distingués invités,  
Mesdames et messieurs,

Finalement, devant ce que nous pouvons appeler **la passion de bâtir**, ou cette envie de transformer **utilement la nature**, devant le plaisir de **poser pierre sur pierre**, et de **sortir de terre** des œuvres qui défient notre simple existence, **rares sont ceux qui se préoccupent, ni même se souviennent du temps qui passe.**

Et pourtant, voici **121 mois. Ou encore 521 (une) semaines.** En d'autres termes, **3.650 jours. Mieux encore, 87 600 heures. C'est-à-dire 10 ans. 10 ans déjà !**

**De 2004 à 2014, le programme de municipalisation accélérée est à sa dixième année de pilotage avangardiste et ininterrompu.**



**10 ans** de mise en œuvre d'une politique de développement qui a déjoué tous les mauvais pronostics.

**10 ans** d'assaut pour le rééquilibrage du territoire afin de sortir l'arrière-pays de la précarité.

**10 ans** de réévaluation des rapports entre les citoyens ; entre les territoires, entre les villes et les campagnes.

**En 10 ans justement,**

- que d'écueils enjambés,
- que de difficultés surmontées,
- que d'entraves évitées pour produire des extrants qui nous fortifient dans la croyance et le crédo du Président de la République. **Celui de bâtir.**

**En dix ans d'activités sans discontinuer et à titre indicatif, le programme de municipalisation accélérée a généré un actif de 200 kilomètres de voiries urbaines, 42 hôtels de préfecture, de sous-préfecture et de ville, environ 35 autres édifices publics, 349 postes de transformation électrique, 673 km de ligne électriques Moyenne tension, 746 km de lignes électriques Basse tension, 13 usines d'eaux potables et 320km de réseau d'adduction d'eau. J'en passe...**

Des grandeurs qui améliorent considérablement, non-seulement les conditions de travail et de vie des autorités locales, mais aussi, des populations administrées.

Tout au long de cette décennie, le gouvernement a affiché sa volonté de résoudre les problèmes qui semblaient insurmontables depuis des lustres.

Les exigences étant partout les mêmes, il aurait fallu du volontarisme publique conjugué au rationalisme pour démanteler un mode de vie urbain devenu désuet.

Une décennie durant, partant des anciens repères que nombre d'entre nous n'avons plus à l'esprit, toutes les interventions publiques à grands frais rendent nos espaces urbains fonctionnels et égalitaires qui ouvrent, en définitive, nos capitales départementales, au monde, en devenant de puissants leviers pour la maîtrise de notre avenir.

**C'est ici à Sibiti que nous commémorens cette année 2014, le 10 anniversaire de ce processus d'affermissement du territoire, couronné de succès indéniables. La municipalisation accélérée.**

10

La motivation ultime peut se justifier, de toutes les façons. C'est que les aménagements urbains en cours, ainsi que les effets qu'ils induisent, qualifiés, à juste titre, par la multitude, de **révolution certaine**, permettent de tourner définitivement la page du dénuement des services et des infrastructures.

Moment d'introspection et de prospection, les 10 ans de municipalisation sont dignes d'être commémorés en août prochain, ici même, à Sibiti, lors de festivités du 54<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de notre pays.

**Un événement à graver en marbre et marquer d'une méga- exposition sur les réalisations de ce programme.**

Excellence Monsieur le Président de la République,

Depuis 2004 et sans répit, les ministres **François IBOVI, Isidore Mvouba, Pierre Moussa, Raymond Zéphirin Mboulou et nous-mêmes**, avons présenté chacun en son temps, à votre excellence, l'état de la municipalisation avec à chaque étape des avancées certaines.

Aujourd'hui encore, tout porte à croire, affirmons-le sans fausse modestie, **Excellence, que votre trajectoire suivie rassure.**

Le tout s'est déroulé et se déroule encore dans le respect absolu des normes techniques, éthiques et juridiques qui anticipent sur la loi-cadre pour l'aménagement et le développement du territoire, en cours d'adoption.

Que ces collègues trouvent ici, toute notre reconnaissance, au moment où le concept a atteint sa maturité.

**Madame l'épouse du Chef de l'Etat, marraine de tous les temps,**  
Fidèle à votre esprit de générosité, votre nom est à jamais gravé dans la mémoire collective, en tant que personnalité qui a su s'investir aux côtés d'un grand homme d'Etat de haute estime populaire, afin que le Congo se développe dans l'harmonie, la paix et la concorde nationale,

11

Recevez ici, les hommages de ces hommes et femmes qui polissent, chacun avec son outil, depuis 10 ans, dans une méthode participative et collaborative, ce pays qui vous a vu naître en ce mois de mai.

**Comme à Djambala, il y a un an, Ezala le 5, Ezala le 7 pona biso, eza mikolo na yo. Dzambé mokondzi a bakissa mikolo.**

**Joyeux anniversaire mama Mokondzi.**

A vous-même, Monsieur le Président, inspirateur, concepteur et incubateur du processus, pour votre savante trouvaille qui continue de faire des émules au de-là de nos frontières,

Vous entendez certainement comme nous, les appels de pied des enfants du pays, des enfants du Congo.

**Nous voulions comprendre et nous avons compris, Monsieur le Président, qu'il s'agit là des véritables signaux que vous devez simplement ausculter, à la manière d'un médecin, dont le simple sourire peut soulager un patient.**

**Parce que, Excellence, monsieur le Président de la République,** l'attachement du plus grand nombre à votre exaltante action, la lucidité et la profondeur de votre pensée d'homme d'Etat aguerri, couplés à votre volonté d'agir pour le développement, nous rappelle la réflexion de Madame **Eve Bélisle.**

Cette actrice du développement, poète et romancière québécoise du début du 20<sup>ème</sup> siècle, analysant les dynamiques sociétales du Canada, ce pays pionnier dans les aménagements durables, délibérait, pour ainsi dire, sur les relations entre la satisfaction collective et la mise en œuvre des travaux d'intérêt publics.

Et de déclarer, je cite :

*« Les humbles aménagements et les travaux quotidiens divers, lorsqu'ils sont menés patiemment, procurent la simplicité de la vie, de la modestie, de la joie de faire et de faire faire. Lorsqu'ils aboutissent à matérialiser\_\_ le rêve du concepteur, ils dessinent la couleur du temps. Tout cela ressemble étrangement au bonheur collectif »*, fin de citation.

12

Monsieur le Président, vous nous avez compris...

- Distingués invités
- Mesdames et messieurs

Je vous remercie, pour votre aimable attention.